

FLOU ARTISTIQUE POUR LES REVENUS DES RETRAITÉS !

❑ A QUELLE DATE LE PREMIER PRÉLÈVEMENT DE L'IMPÔT, JANVIER OU FÉVRIER 2019 ?

Pour la retraite de base, cela pourrait être sur la pension touchée en février, comme cela s'est fait pour l'augmentation de la CSG. Le retraité qui se rendrait sur le site www.impots.gouv ne trouverait pas l'information spécifique aux retraités et ni la CNAV ni la CARSAT ne sont pas en mesure de lui fournir une date.

Ceci, s'ajoutant à diverses rumeurs sur la date présumée du prélèvement, sur la régularisation éventuelle en fin d'année ou de trimestre, les retraités, plus encore que les actifs, ne savent pas quels vont être leurs revenus dès le début de l'année prochaine et craignent une nouvelle fois pour leur pouvoir d'achat.

❑ ET POUR LES COMPLÉMENTAIRES...

Les pensions étant versées à terme « à échoir », c'est dès début janvier que nous verrons apparaître, sur notre compte bancaire, le prélèvement à la source.

❑ 300 000 RETRAITÉS SERONT EXONÉRÉS DE L'AUGMENTATION DE LA CSG DÈS 2019 ?

Qui et pourquoi ? Selon quels calculs ? Pour le moment, rien de précis... Cela concernerait, provisoirement, les retraités proches du plafond pendant deux ans.

❑ SUPPRESSION PROGRESSIVE DE LA TAXE D'HABITATION ?

Nous ne pouvons l'approuver puisque cela revient à diminuer les ressources des services publics des communes donc, à terme, une augmentation d'impôt ! Cette mesure ne concernerait pas que les retraités.

❑ QUELLE REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ?

Merci au MEDEF et à la CPME, mais aussi à la CFDT, à la CFE/CGC et à la CFTC qui ont signé l'accord de 2015 prévoyant que l'augmentation ne pourra être que du montant de l'inflation

moins 1 %. C'est au 1^{er} novembre qu'interviendrait une revalorisation. De quel montant sera-t-elle ? L'inflation fin juillet étant de 2,3 % sur 12 mois on pourrait s'attendre à une revalorisation de 1,3 %. Or l'INSEE prévoit, à fin octobre, une inflation de 1,6 %... Quant à la retraite du régime général, elle reste stable avec seulement + 0,3 % au 1^{er} janvier 2019, soit, pour une retraite de 1200 euros, 12 centimes par jour : les retraités sont bien des privilégiés !

A toutes ces questions sans réponse, s'ajoutent d'autres sujets de préoccupation pour les retraités :

♦ la retraite par points, destructrice de notre système solidaire et universel, va toucher les futurs retraités (déjà pénalisés du fait de l'accord de 2015 et de la décote de 10 % pendant 3 ans sur leurs pensions dès 2019) mais aussi les retraités actuels,

♦ la suppression de la pension de réversion, prônée par la CFDT, toucherait essentiellement des femmes, déjà pénalisées par une pension plus faible que celle des hommes,

♦ la destruction de la Sécurité sociale, que le Plan Santé présenté par le gouvernement en septembre précise de façon très alarmante.

Par contre, les patrons, déjà bénéficiaires du CICE, du crédit impôt recherche, de bénéfices faramineux, vont, dès le 1^{er} janvier 2019, être gratifiés de nouvelles exonérations de cotisations et de nouveaux avantages fiscaux.

**AVONS-NOUS D'AUTRE CHOIX QUE DE NOUS
OPPOSER, PAR TOUS LES MOYENS,
À CE GOUVERNEMENT ULTRALIBÉRAL AU-
SERVICE EXCLUSIF DE LA FINANCE
ET DU CAPITAL ?**

**ACTIFS, RETRAITÉS, JEUNES, PRIVÉS
D'EMPLOI, TOUS DANS LA LUTTE, ENSEMBLE,
POUR ÊTRE PLUS FORTS ET GAGNER !**

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888 - Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Emmanuel LEPIE
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416



ACTION DU 9 OCTOBRE

Les retraités avaient fixé cette date dès le mois de juin, la CGT invite l'ensemble des actifs et des retraités à entrer dans l'action ce même jour, rejointe par FO, Solidaires, et des Organisations de jeunes.

LA FNIC A INVITÉ SES SYNDICATS À OCCUPER LE TERRAIN CGT À L'ENTREPRISE, PAR 24 HEURES DE GRÈVE, bien consciente que les manifestations de rue ne perturbent ni les patrons, ni le gouvernement, ni le président.

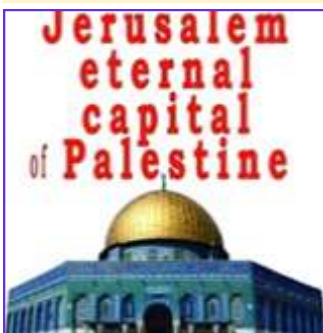
Forte présence des syndicats lors de **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE LE 6 SEPTEMBRE.** Les retraités étaient également nombreux. Ambiance revendicative, interventions lucides. L'UFR s'est exprimée, pour inviter les camarades actifs à ne pas tomber dans le piège tendu par le gouvernement de considérer les retraités comme des parasites trop longtemps privilégiés et pour réagir contre le mépris affiché par certains élus LaREM (voir en page 3).

STAND FNIC - UD 13 À LA FÊTE DE L'HUMA : très beau stand, grand, bien situé, décoré, sur fond rouge, d'affiches fédérales revendicatives et de drapeaux FNIC et FSM. Il a attiré de nombreux visiteurs et curieux, mais aussi participants aux différents débats : rapports entre syndicats et politiques, lutte internationale. Pour animer le stand, des secrétaires fédéraux, des militants de l'UD 13 et de la FNIC.

INTERNATIONAL



A Chypre, le 24 septembre, inauguration d'un monument rappelant la lutte héroïque, durant 266 jours, des mineurs grecs et turcs pour la défense de leurs conditions de travail, contre la Grande Bretagne colonisatrice, soutenue par l'Eglise chypriote. Avec l'appui de toute la classe ouvrière, ils ont obtenu la satisfaction de leurs revendications.



Ci-contre l'affiche officielle de la Conférence Internationale organisée conjointement par l'Union générale des travailleurs de Palestine (GUPW) et la FSM, se tenant à Ramallah (territoire occupé illégalement par Israël), en Palestine, le 1^{er} octobre 2018. La lutte palestinienne est un combat de nous tous !

Ahed Tamimi, cette jeune Palestinienne emprisonnée durant huit mois pour avoir giflé deux militaires israéliens, a finalement pu quitter son pays (le gouvernement israélien lui refusait le visa nécessaire) et s'est notamment rendue à la Fête de L'Huma pour remercier tous les camarades qui l'ont soutenue durant sa trop longue détention.

Elle s'est exprimée comme combattante, résistante, au nom de tous les Palestiniens et notamment des jeunes qui, comme elle, ne peuvent se résigner à l'occupation de leur terre.

❑ **INTERVENTION DE L'UFR LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE LE 6/9/18**

Une jeune députée, porte-parole du groupe macroniste à l'Assemblée nationale, aurait déclaré tout récemment « dans ma circonscription, je croise tous les jours des retraités qui prennent trois repas par jour et même parfois un goûter » signalant par-là que vraiment, ils abusent et peuvent faire l'effort que leur demande la nation, afin que celle-ci puisse privilégier ceux qui travaillent. Elle ajoute « le gel des pensions de retraite est une mesure de justice sociale. On peut légitimement demander un effort générationnel aux retraités et ils sont en capacité de le faire ».

Voilà la teneur générale des discours actuels : les retraités sont des privilégiés, ils abusent de la situation, ils ne travaillent pas et ce sont les actifs qui paient pour eux. On fait semblant d'oublier que ces retraités profiteurs ont, durant leur activité, cotisé pour payer les retraites des parents et grands-parents de cette députée et que leur retraite actuelle, après plus de quarante ans de labeur et de création des richesses dont bénéficie cette demoiselle, elle leur est légitimement due.

On oublie également que ces mêmes retraités créent encore des richesses, par leurs activités bénévoles dans de nombreuses associations qui ne vivraient pas sans leur travail de fait gratuit. Par ailleurs, ils cotisent toujours sur leur pension, ils consomment, de moins en moins certes, et participent donc largement à la vie économique du pays.

Camarades, nous intervenons aujourd'hui devant vous pour attirer votre attention sur ce qu'on essaie de vous faire croire, à savoir que les retraités non seulement ne servent à rien mais en plus sont des parasites, une charge pour la société. Vous savez qui véhicule ces fausses informations et pourquoi : il s'agit de rendre les retraités, vos parents et grands-parents donc, responsables de tous les maux dont souffrirait le pays, ceci pour éviter de remettre en cause la politique consistant à privilégier toujours davantage les Bolloré, Arnaud, Bouygues, Pinault, et autres actionnaires déjà richissimes.

N'oublions pas quand même que la plupart des ministres macronistes sont eux-mêmes au moins millionnaires et bien loin de connaître la vraie vie, la vôtre, la nôtre, celle de nos familles.

Nous comptons sur vous pour réagir au mépris que ce type de déclarations véhicule, pour ne pas tomber dans ce piège grossier qui consiste à nous opposer les uns aux autres, actifs et jeunes contre retraités. Le 9 octobre nous serons dans la rue, avec vous, à vos côtés, pour démontrer que c'est tous ensemble que nous nous battons pour gagner et conquérir de nouveaux droits.

❑ **VIE NOUVELLE, MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT.**

Sa situation est positive : au 31/12/2017, étaient comptabilisés 61 102 abonnés et, au 20 juillet 2018, 62 064 abonnés, soit une progression de 962 abonnés. Cette progression est le résultat des 3 684 créations qui ont été réalisées depuis le début de l'année, mais il faut y soustraire les 2 672 suppressions pour raisons diverses (disparitions, difficultés financières...).

Pour la Chimie : en 2017 – 2 754 abonnés « collectifs », en 2018 – 2 720 soit moins 37 abonnés.

Nous avons 2 646 collectifs et 74 abonnés individuels. Il y a eu 66 créations, mais 107 suppressions en 2018. En juillet 2017 nous avions 2 824 abonnés, en juillet 2018 nous en avons 2 720 soit moins 104.

ENCORE UN MENSONGE !

Le pathétique Christophe Barbier martèle régulièrement sur BFM que les retraités disent qu'ils ont COTISÉ et donc ont DROIT à une PENSION.

Pour lui c'est faux : les retraités n'ont aucun droit. Ils ont cotisé pour leurs parents, donc à fonds perdus. En outre, maintenant ils doivent être « solidaires » de leurs enfants !

Honte au lamentable M. Barbier, à BFM qui le fait tourner en boucle, « solidaires » du MEDEF et avocats de la contre-réforme supprimant les 42 régimes de retraites.

Ils font semblant de ne pas savoir qu'EN COTISANT – contrairement à la fiscalisation, à la CSG, on acquiert des DROITS. C'est le fondement de la Sécurité sociale que lui, le MEDEF, Macron, l'Union européenne, veulent détruire définitivement.

Pour nous c'est défense et reconquête des retraites, de la Sécu !

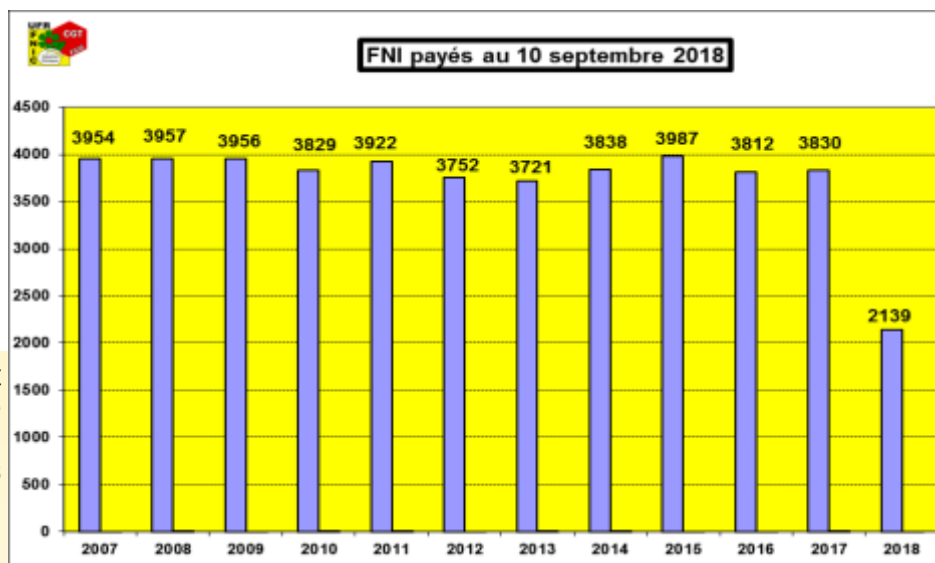
L'Agenda

21 OCTOBRE, hommage aux martyrs de Châteaubriant.

25 OCTOBRE, Conseil national de l'UFR (avec accueil de la correspondante de la Mutuelle Familiale).

5 ET 6 DÉCEMBRE, conférence internationale sur la Paix.

l'Orga - le point



Sans surprise, août oblige, pas de progression spectaculaire des cotisations et, si 2017 fait apparaître une très légère augmentation

par rapport à 2016, on est encore loin des records d'il y a 10 ans. Records eux-mêmes très relatifs si l'on considère que le nombre total d'actifs (ouvriers/employés et Ufict) est de 18 993 : les retraités ne représentent donc même pas 20 % du total des adhérents de la FNIC et, même si la continuité syndicale est bien pratiquée dans un certain nombre de syndicats, elle reste encore très insuffisante dans beaucoup d'autres. Sans oublier les nombreux retraités qui restent syndiqués chez les actifs.

La vie des sections

□ KODAK

La section retraités KODAK a été créée en 1986, lors de la fermeture de l'usine de VINCENNES (94) décentralisée sur CHALON/SAÔNE, usine ultra moderne, qui n'aura duré qu'une vingtaine d'années. A cette époque nous n'étions pas en retraite, mais en CFC (congé de fin de carrière) et certains d'entre nous bien jeunes !

NOTRE SECTION FONCTIONNAIT BIEN, NOUS AVONS ÉTÉ JUSQU'À 28 SYNDIQUÉS. VINCENNES disparaissant à son tour, nous avons été rattachés à l'usine de SEVRAN (93) où nous avons fait de nouveaux syndiqués, jusqu'en 1992, date à laquelle celle-ci fermait aussi.

Nous avons été de nouveau rattachés, cette fois au siège KODAK, à PARIS (il y avait une section CGT d'actifs) et, les années passant, nous avons eu de nouveaux syndiqués, retraités du siège.

Puis, bien sûr, à son tour le siège a fermé, mais notre section vit toujours, sans nouveaux syndiqués, comme vous l'imaginez : nous ne sommes plus que 8 syndiqués, nous ne nous rencontrons (ceux qui peuvent encore se déplacer) qu'environ 2 à 3 fois par an. Les camarades ont les informations de la Chimie, pour qu'ils soient au courant de l'actualité, puis nous avons le téléphone, et les petits mots lors de l'envoi des timbres.

Nous sommes, malheureusement, l'exemple de sections qui n'ont plus d'entreprise, qui ne peuvent plus faire de syndiqués, et donc pas de relève !

Nous pouvons être en colère vis-à-vis de nos dirigeants, grassement rémunérés contrairement à nous, mais qui ont fait preuve de leur incompétence en n'anticipant pas la venue du numérique et la disparition de leur cœur de métier et de nos entreprises.



En ce moment, le débat porte sur « doit-on apprendre aux enfants la langue arabe au même titre que l'anglais, l'allemand, ou autres ». Pourquoi pas ? Ce qui me pose problème, c'est notre langue française : nous ne pouvons pas entendre un communiqué, une information, un débat ou même une publicité sans qu'il y ait des mots, voire des phrases entières en anglais. Comme beaucoup, je n'ai pas appris cette langue, je ne la comprends pas et je souhaiterais qu'on en reste au français pour tout ce qui touche à l'information. Non à cette nouvelle forme de colonisation rampante de la part des Anglo-saxons et particulièrement des Américains !